

Paris, le 11 mars 2025

De nouvelles recommandations de la Société Française de Dermatologie (SFD) dans la dermatite atopique

La dernière conférence française de consensus sur la prise en charge de la dermatite atopique datant de 2004, une actualisation était nécessaire pour intégrer les avancées scientifiques et thérapeutiques récentes. C'est dans ce contexte que le Groupe de Recherche sur l'Eczéma Atopique (GREAT) de la Société Française de Dermatologie et le centre de preuve en Dermatologie (CDP) ont élaboré de nouvelles recommandations.

Le **Professeur Marie Sylvie Doutre**, dermatologue au CHU de Bordeaux, et présidente du groupe de travail chargé des Recommandations pour la prise en charge de la dermatite atopique de la SFD nous présente cette initiative.

Pourquoi ces nouvelles recommandations ?

La dermatite atopique (DA) est une maladie inflammatoire chronique fréquente, touchant 10 à 20 % des enfants en Europe et 4 à 5 % des adultes en France. Au cours des dernières années, la prise en charge des formes sévères a évolué avec l'arrivée de nouveaux traitements, rendant nécessaire une mise à jour des pratiques médicales.

Une méthodologie rigoureuse

Ces recommandations ont été faites à partir des recommandations européennes de 2022 selon la méthode ADAPTE, recommandée par la Haute Autorité de santé (HAS). Ce cadre méthodologique permet d'adapter et d'actualiser les recommandations en fonction du contexte spécifique du système de santé français et des avancées thérapeutiques récentes.

Des recommandations centrées sur cinq axes clés

- **L'expérience du patient** : impact sur la vie quotidienne familiale et au travail, besoins thérapeutiques, importance du suivi psychologique et de l'éducation thérapeutique, prise en charge de la corticophobie.
- **Les facteurs environnementaux** : leur rôle dans l'exacerbation de la maladie, en particulier les facteurs alimentaires.
- **Les traitements locaux** : modalités de prescription, gestion du prurit et des complications infectieuses (bactériennes, virales, fongiques).
- **Les traitements systémiques** : efficacité et tolérance des traitements conventionnels et innovants, photothérapie, approches alternatives et critères de prescription.
- **Les situations particulières** : prise en charge adaptée des enfants, adolescents, femmes enceintes ou allaitantes, adultes souhaitant concevoir et patients âgés.

A qui s'adressent ces recommandations ?

Ces recommandations concernent tous les médecins impliqués dans la prise en charge de la DA, dermatologues, allergologues, pédiatres, médecins généralistes, médecins du travail, médecins scolaires, mais aussi les pharmaciens, les personnels paramédicaux, infirmières, psychologues, et bien sûr les patients et les parents d'enfant ayant une DA.

Comment ces recommandations sont-elles diffusées ?

Les recommandations seront bientôt accessibles en ligne sur le site du Centre de Preuves en Dermatologie :

<https://centredepreuves.sfdermato.org> et <https://reco.sfdermato.org>

Les professionnels et patients pourront y retrouver :

- **Le texte intégral des recommandations,**
- **Un algorithme décisionnel synthétique,**
- **Des tableaux récapitulatifs** sur les traitements systémiques,
- **Une boîte à outils** comprenant des scores de sévérité, un outil d'évaluation de la corticophobie et des ressources pour l'éducation thérapeutique,
- **Une fiche d'information à destination des patients.**

Ces recommandations seront également publiées dans les *Annales de Dermatologie et de Vénérologie*, journal officiel de la SFD.

Enfin, des **vignettes cliniques** seront prochainement mises à disposition pour illustrer **des cas concrets** et aider les professionnels à adapter leur stratégie thérapeutique en fonction des spécificités des patients (formes particulières de DA, comorbidités, choix des traitements systémiques...).

Avec cette actualisation, la Société Française de Dermatologie entend faciliter une prise en charge plus efficace et harmonisée de la dermatite atopique, en intégrant les dernières avancées scientifiques au bénéfice des patient

A propos de la SFD (Société Française de Dermatologie et de pathologie sexuellement transmissible)

La Société Savante, créée en 1889 et association reconnue d'utilité publique, a pour mission la promotion des actions de santé publique, de prévention et d'éducation dans tous les domaines de la dermatologie que ce soit à travers le soutien de la recherche médicale, le développement de la formation continue ou l'évaluation des soins.

Pour amplifier son soutien à la Recherche, le Fonds de dotation de la SFD permet par ailleurs de lever des fonds pour subventionner des projets de recherche chaque année, dans des domaines très divers comme la génétique, l'oncologie, les maladies inflammatoires chroniques, les maladies rares ou encore les médicaments innovants et l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies dermatologiques.

La SFD a aussi pour objectif d'informer le grand public sur la dermatologie, ses maladies et leurs traitements en particulier afin d'améliorer les prises en charge.



Plus de 2500 dermatologues et internes sont membres de la SFD qui est gérée par un Conseil d'Administration comprenant paritairement des dermatologues libéraux, hospitaliers et hospitalo-universitaires, renouvelés par tiers chaque année.

MAISON DE LA DERMATOLOGIE

10, Cité Malesherbes – 75009 Paris – Tel. : 01.43.27.01.56

Contact courriel : secretariat@sfdermato.org

Contact presse : presse@sfdermato.org

Site SFD : www.sfdermato.org

Site grand public : www.dermato-info.fr